CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 15 novembre 2016

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

<u>Membres présents</u> : (11) M. BOURGUIGNAT, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, M. JASPART, M. JORROT, Mme MARTIN-GENDRE, Mme MIELLE, Mme TENENBAUM, Mme TROUWBORST, Mme VIAN.

Membres excusés représentés : (4) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BERTHIER (représenté par Mme HERVIEU), Mme LECOMTE (représentée par Mme GINDRE), Mme OBRIOT (représentée par Mme VIAN).

Membres excusés (2): Mme AKPINAR-ISTIQUAM, Mme AVENA.

Date de convocation : 4 novembre 2016

Délibération n°: 47-2016

Objet : Soirée « Seuls en fête » 2016 – demande de subvention exceptionnelle

Le collectif d'associations caritatives et humanitaires de Dijon organise, en fin d'année, une soirée de solidarité destinée aux personnes seules ou en difficulté sociale.

Cette année, l'organisation de cette manifestation, qui se déroule le mercredi 21 décembre 2016, salle Devosge, est prise en charge par la Croix Rouge Française - délégation du Grand Dijon. Elle se déroulera sous forme d'une soirée festive (buffet et animations). Le coût de cette opération est estimé à 3 810 €.

Aussi, les membres du conseil d'administration :

- autorisent le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 500 € (mille-cinq-cents euros) à la Croix Rouge Française - délégation de Dijon, au titre du Collectif d'associations « Seuls en Fête » pour 2016;
- disent que la somme sera imputée sur le budget du Centre Communal d'Action Sociale, chapitre 65, nature 6574.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires: Préfecture: 1 Registre: 1 Finances: 1

Receveur Municipal: 2

PRÉFECTURE DE LA RÉGION Pour le Président et par délégation, BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ SHUMAL D'A La Directrice Dénérale,

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

2 2 NOV. 2016

Nathalie KELLE

DE

DIJON





1 6 NOV. 2016